

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00628 Numéro SIREN : 752 148 502 Nom ou dénomination : Powder Services France
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/06/2023 sous le numéro de dépôt 4203

Désignation de l'entreprise : SARL POWDER SERVICES FRANCE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : PLACE DU CLOS REAUMUR		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 5 2 1 4 8 5 0 2 0 0 0 1 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092022	N-1 30092021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	14 561	9 291	5 270	8 337
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 024 000		1 024 000	1 024 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	19		19	19
TOTAL (II)		BJ	BK	1 038 580	9 291	1 029 289	1 032 356	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	4 272		4 272	30 404
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 502		2 502	2 089
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 416 345		1 416 345	1 245 766	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	2 230		2 230	791	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 425 349		1 425 349	1 279 050	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	2 463 929	9 291	2 454 638	2 311 406	
	Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	19	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SARL POWDER SERVICES FRANCE		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 000 000)	DA	1 000 000		1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100 000		1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 021 435		923 381
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	296 093		297 054
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TO TAL (I)	DL	2 417 527	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TO TAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TO TAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77	-	52
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 961		3 014
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	207		86
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 810		83 889
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 055		2 930
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TO TAL (IV)	EC	37 111		89 972
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 454 638		2 311 406
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 111		89 972
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	77		52

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL POWDER SERVICES FRANCE							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	229 560	FH		FI	229 560	233 337	
		FJ	229 560	FK		FL	229 560	233 337	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		1 709	
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	229 560	235 046	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	58 352	59 439	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 184	13 723	
	Salaires et traitements *					FY	103 726	100 009	
	Charges sociales (10)					FZ	50 018	55 206	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	3 067	2 732
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	223 345	231 108
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	6 214	3 938	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	292 874	292 874	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	-		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	292 874	292 874	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	292 874	292 874	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	299 088	296 812	

Désignation de l'entreprise SARL POWDER SERVICES FRANCE				Néant ☐ *																
				Exercice N	Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	156	3 565														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB																
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC																
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	156	3 565														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		1														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF																
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG																
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		1														
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	156	3 564														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ																	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	3 152	3 322															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	522 590	531 485															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	226 497	234 431															
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	296 093	297 054														
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO																
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY																
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP																
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ																
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IH																
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IJ																
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IK																
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		IX																
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		HX																
	(9)	Dont transferts de charges		RC																
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 24 273	A1		1 709														
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2	50 018	55 206														
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3																
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives	A6 25 745 obligatoires A9 24 273	A4																
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin	A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>156</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	156				
	Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																			
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	156																			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs											
Exercice N																				
Charges antérieures	Produits antérieurs																			

Etats financiers au 30/09/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 454 638 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 522 590 euros** et un total **charges de 226 497 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 296 093 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	19	19	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	4 272	4 272	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	168	168	
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 334	2 334	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	2 230	2 230	
	TOTAL DES CREANCES	9 023	9 023	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	77	77		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	207	207		
	Personnel et comptes rattachés	12 000	12 000		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 862	17 862		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	712	712		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	236	236		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 961	2 961		
	Autres dettes	3 055	3 055		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	37 111	37 111		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 961			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		4 272
Autres créances clients		4 272
SOLDE PRESTATIONS A.F.T	4 272	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		15 369
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>FRAIS BANCAIRES A PAYER</i>	77	77
Dettes fiscales et sociales <i>PRIMES A PAYER</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	12 000 236	12 236
Autres dettes <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	3 055	3 055

--

POWDER SERVICES FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 Euros

**Siège social : Place du Clos Réaumur
37110 CHATEAU-RENAULT**

752 148 502 RCS TOURS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 31 Mars,

à 16 heures,

Les associés de la société POWDER SERVICES FRANCE, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 euros, divisé en 1 000 parts de 1 000 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Claude GARRIDO, propriétaire de 80 parts sociales,
- Madame Lolita GARRIDO, propriétaire de 80 parts sociales,
- Monsieur Bertil ANDERSSON, propriétaire de 100 parts sociales,
- Madame Katia GARRIDO, propriétaire de 710 parts sociales,
- Mademoiselle Linnéa GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,
- Mademoiselle Sara GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,
- Monsieur Karl GARRIDO, propriétaires de 10 parts sociales,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Katia GARRIDO, gérante associée.

AA LG CB SG
UG LG KG

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du gérant, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AA LG CG SG
RG LG K

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, sur proposition du gérant, d'affecter le bénéfice de l'exercice de 296 092,78 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	296 092,78 euros
A titre de dividende	100 000,00 euros
Soit 100 euros par part sociale	
Le solde	196 092,78 euros

En totalité au compte « Autres réserves »

Lequel passe de 1 021 434,63 euros à 1 217 526,41 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3 du Code général des impôts sont assujetties, sauf dispense, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, ayant valeur d'acompte sur leur impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont prélevés à la source ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux à compter du jour qui sera fixé par la gérante.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 Septembre 2021 :

100 000 euros, soit 100 euros par part sociale

dividendes éligibles à la réfaction de 40 % : 100 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des dites conventions.

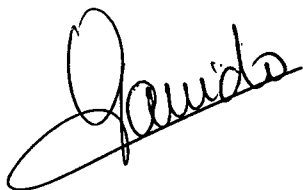
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AA J.G C.G SG
UG ZG KG

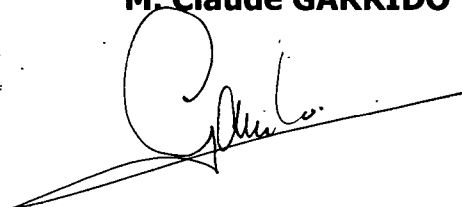
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante et ses associés.

Mme Katia GARRIDO



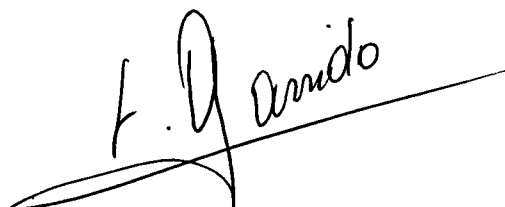
M. Claude GARRIDO



M. Bertil ANDERSSON



Mme Lolita GARRIDO



Linnéa GARRIDO



Sara GARRIDO



Karl GARRIDO



AA LG CG SG
UG LG K6